

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 25

Artikel: Le château de Chardonne: restauré dès 1910, par l'architecte H. Collombet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-34068>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

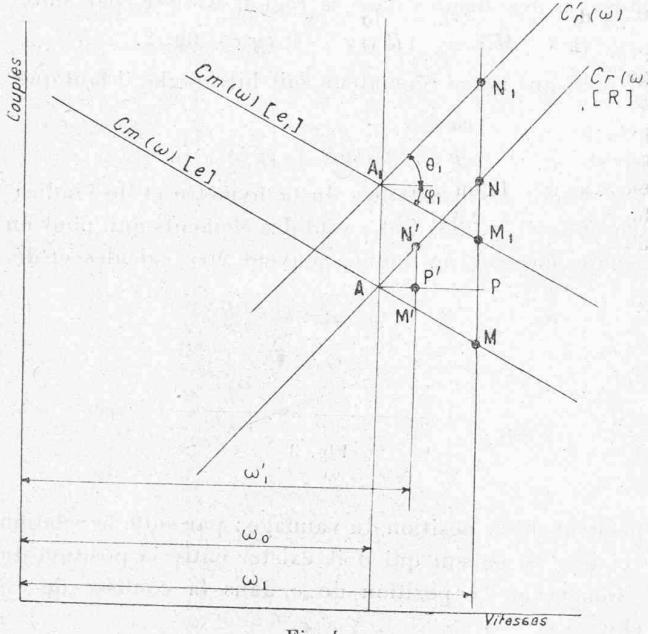


Fig. 4.

On montrerait de même que l'arrêt du servo-moteur ne peut se produire après que l'admission (*e*) a été atteinte.

Le régulateur assure donc un réglage parfait, il réalise du premier coup la nouvelle admission sans oscillations de vitesse. Cette conclusion est évidemment théorique, elle suppose que la liaison du point *c* au vannage satisfait à la relation (1) établie précédemment. Pratiquement, si cette liaison est incorrecte, le réglage ne sera plus parfait.

Une étude plus approfondie du fonctionnement du régulateur (voir étude parue dans les numéros du 25 mai et 1^{er} juin 1918 de la *R. G. E.*¹) montre que :

1^o Si le point *c* est trop près de *b*, il y a une grande période de réglage suivie d'une série de petites périodes de même sens que la première.

2^o Si le point *e* est trop près de *a*, il y a une grande période de réglage, suivie d'une seconde période de réglage en sens inverse. Les périodes suivantes sont ensuite, soit de même sens que la seconde (si l'erreur sur la position de *c* est faible), soit alternativement de sens inverse et de même sens (si l'erreur est importante).

On peut donc ainsi, en regardant fonctionner le régulateur, déduire pour chaque charge la modification à apporter à la liaison du point *c* au vannage, et déterminer expérimentalement la condition qui donne le réglage parfait sans oscillations de vitesse.

En résumé le nouveau régulateur présente les avantages suivants :

1^o *Réglage extra rapide.* L'admission à réaliser est en effet atteinte directement et, si la vitesse de manœuvre du vannage est fixée, le nouveau régulateur réalise le réglage le plus rapide qu'on puisse obtenir.

2^o *Suppression des oscillations de vitesse.* Le réglage se fait sans oscillations, ou plutôt il n'y a qu'une demi-

oscillation dont l'amplitude est d'ailleurs fixée quel que soit le type de régulateur, lorsqu'on se donne les dimensions du volant et la vitesse de manœuvre du vannage.

3^o *Grande facilité de mise au point* permettant d'une façon très simple de réaliser expérimentalement la condition qui donne un réglage parfait.

4^o *Grande sensibilité.* La mise en action du servomoteur est commandée par l'accélération qui est maximum au début de la perturbation. Elle est donc plus rapide que dans les régulateurs indirects ordinaires où elle est provoquée seulement par l'écart de vitesse, qui, partant de zéro, met un certain temps à prendre une valeur suffisante pour vaincre la résistance passive du mécanisme.

Le Château de Chardonnet.

Restauré dès 1910, par l'architecte H. COLLOMBET.

(Planches 11 et 12.)

Le Château de Chardonnet forme un groupe imposant de bâtiments qui domine le village du même nom, à mi-hauteur des pentes verdoyantes du Mont Pèlerin. La vue y est très belle, la position très abritée, les ombres séculaires qui l'entourent en font un séjour d'une idéale splendeur. On comprend que depuis la conquête bernoise ce site ait tenté les envoyés chargés par la République de Berne d'administrer le pays de Vaud.

Le fait est que, très tôt, ce coin privilégié attire les amateurs avisés. En 1611, Abraham de Sturler, trésorier du Pays de Vaud pour la République de Berne, acquiert pour son compte le modeste bâtiment existant et datant de 1527, l'embellit et l'agrandit par des achats successifs ; son fils Vincent, qui fut ambassadeur près de la République de Venise, n'ayant pas d'héritier mâle, la propriété passe à la famille de Wattwyl. Sous la Révolution, le Château fut mis sous séquestre et le propriétaire envoyé comme otage par les Français à la citadelle de Strasbourg ; son fils fut emprisonné au Château de Lausanne. Entre temps quelques soldats français et « pandours » du village pénétraient dans les caves bien garnies du Château, qui furent promptement nettoyées ; le vin qui ne fut pas bu, et qui provenait du vignoble de Chardonnet, fut transporté à Vevey et distribué aux troupes qui s'y trouvaient cantonnées. Depuis 1803, le château de Chardonnet est propriété de la famille de Muralt, dont le descendant, M. Bernard de Muralt, en ordonna la restauration.

Celle-ci commença dès 1910 ; le Château fut tout d'abord dégagé de toutes les annexes, fermes, etc., qui en encombraient les abords, et à la place desquelles furent édifiés les terrasses et jardins actuels.

Un grand verger à l'allée de tilleuls séculaires précède la cour d'honneur, clôturée d'un portail en fer forgé. La façade qui borde cette cour à l'ouest donne sur une série de terrasses, dont la plus élevée est fermée par une gloriette dans le goût du XVIII^e siècle.

¹ Revue générale d'Electricité.

LE CHATEAU DE CHARDONNE



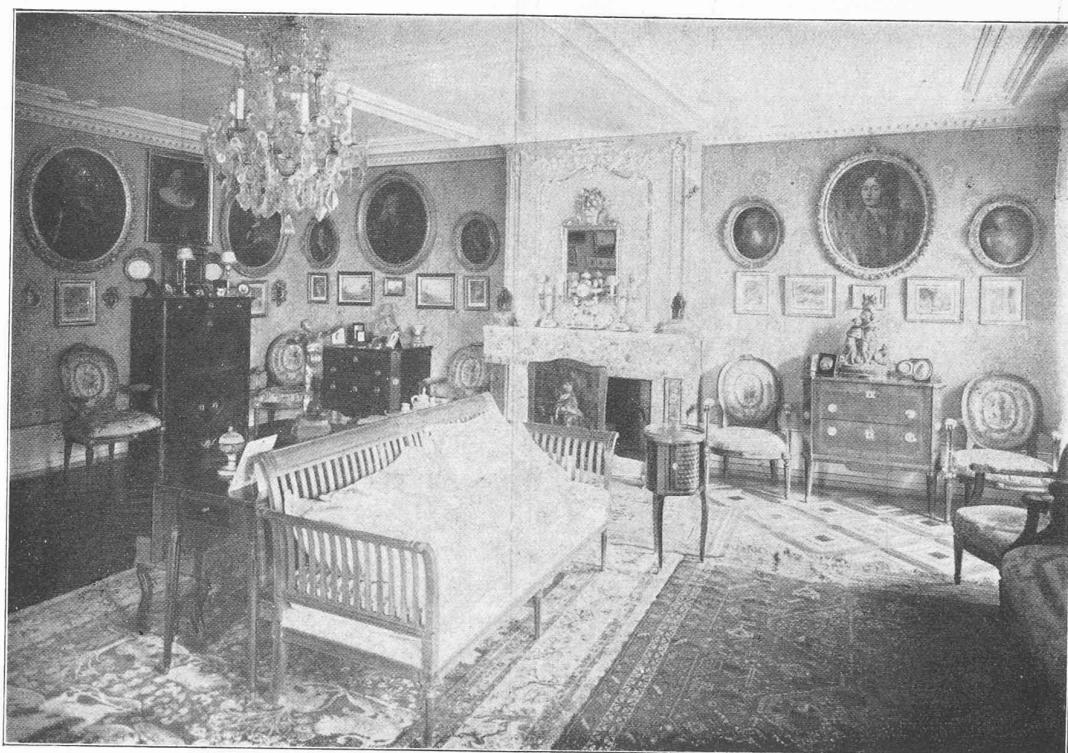
Le donjon.



Façade au levant.

Restauré par M. H. Collombet, architecte, à Vevey.

LE CHATEAU DE CHARDONNE

Le grand salon (XVIII^e siècle).

La gloriette.

Restauré par M. H. Collombet, architecte, à Vevey.

Les vieux noyers ont été conservés et encadrent à ravis le décor ; au nord, une falaise de rochers, couverte de végétations et de fleurs, domine un puits à l'eau fraîche et très pure ; d'autres terrasses s'élèvent au-dessus de cette falaise et offrent un développement inattendu à la promenade du visiteur. Les jardins ont été particulièrement soignés par l'architecte chargé de la restauration, qui en a dessiné l'ordonnance en même temps que les plans de cette dernière.

Le rez-de-chaussée des bâtiments contient de grands locaux de services : chauffage central, soutes et les anciennes caves qui reçurent les visiteurs peu scrupuleux du 4 mars 1798. Au premier étage se trouvent les appartements de la famille de Muralt et au second étage les locaux de réception : grand salon et petit salon, salle de billard, salle à manger, etc. ; à l'étage supérieur se trouvent encore les chambres de visiteurs et un grand atelier de peinture aménagé dans le haut du donjon, lequel a été entièrement reconstruit.

Ces salles sont meublées avec un goût exquis, au moyen de meubles de l'époque du XVIII^e siècle et de la Renaissance ; leur ensemble forme une collection peut-être unique dans la région.

Lors de l'installation du chauffage central, certaines craintes se firent jour, quant aux dégâts possibles qu'auraient à supporter les vieux meubles, du fait de ce moyen moderne de chauffage ; les radiateurs furent alors installés dans les larges corridors et munis d'humidificateurs ; ces précautions suffirent pour éviter des dégâts trop fâcheux aux vieux meubles ; les cheminées subsistèrent naturellement et, même par de grands froids, la température est très suffisante.

Les Communs et bâtiments agricoles ont été reconstruits au-dessous du Château, en bordure du village de Chardonne ; toutes les eaux appartenant à la propriété ont été réunies pour alimenter les jets d'eaux, vasques et fontaines.

Le Château de Chardonne forme ainsi, en plein vignoble vaudois, un séjour enchanteur où, en toute saison, l'urbanité et l'hospitalité des châtelains font de ce site la plus jolie demeure qui puisse être.

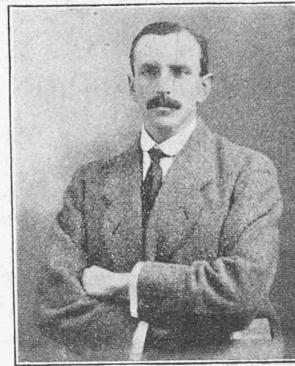
NÉCROLOGIE

Casimir de Rham, ingénieur. 1886-1918.

Casimir de Rham, né en 1886, fit toutes ses études à Lausanne. Il y fut élève du collège, puis du gymnase classique où il suivit le cours de mathématiques spéciales. D'ailleurs il garda toujours un bon souvenir de ses études littéraires. Il lui en resta le goût de la lecture et des idées générales.

Son baccalauréat passé, il entra à l'Ecole d'ingénieurs. Il en suivit régulièrement les cours et en sortit, en 1910, avec le diplôme d'ingénieur-contracteur. Après un séjour en Allemagne, il travailla quelques mois sous la direction de M. le professeur Bosset, puis partit pour Acceglie (Val Maira, Italie). Il était entré au service de la Société franco-suisse pour s'occuper de travaux hydrauliques, dont son oncle, l'ingénieur

Paul de Rham, avait la direction générale. Acceglie est un petit village dans les Alpes et C. de Rham, grand alpiniste, quitta Lausanne sans regrets, heureux de pouvoir exercer son métier dans la montagne. Il y passa deux ans et demi, puis alla s'installer au Rivier d'Allemont, un autre village alpestre, en Dauphiné cette fois. Engagé par la Société hydro-électrique de l'Eau d'Olle, il avait à diriger des travaux analogues à ceux d'Acceglie : études sur le terrain, captation d'eau et percement de galeries. Son activité d'ingénieur fut



† CASIMIR DE RAM.

brusquement suspendue par la guerre. En août 1914, il rentra en Suisse, appelé par la mobilisation. Au bout d'un an, il obtint un congé et répondit avec enthousiasme à l'appel de la Société de l'Eau d'Olle. Les travaux du Rivier, en effet, reprenaient, jugés nécessaires à la défense nationale française, et C. de Rham, heureux de consacrer ses forces et sa science au service de la France et de la justice, déploya une énergie admirable pour faire avancer, dans des conditions très difficiles, l'œuvre du Rivier. Il était dans un pays où les avalanches sont fréquentes et nombreuses. Grâce à sa connaissance de la montagne et des dangers qu'elle offre, il évita bien des retards et bien des malheurs.

En avril 1918, la partie principale des travaux était terminée et l'usine du Rivier marchait. Il ne restait plus qu'à terminer une entreprise abandonnée depuis la guerre. Il s'agissait de vider, au moyen d'un tunnel, le lac Bramant (2500 m. d'altitude). D'abord, grâce à l'énergie de C. de Rham, tout marcha à souhait : à la fin d'août, la galerie était terminée et, après une dernière explosion, le lac commença à se vider. Mais, avant que toute l'eau ait pu s'écouler, un éboulement boucha l'orifice. Une nouvelle explosion de dynamite ne produisit aucun résultat. C. de Rham et le directeur général des travaux, l'ingénieur Alfred Bourgeois (ancien élève de l'Ecole polytechnique fédérale), pénétrèrent dans la galerie pour voir ce qu'il y avait à faire. C'était le 3 septembre 1918. Tous deux furent asphyxiés par des gaz amassés au fond. Ces gaz étaient-ils uniquement produits par l'explosion défectueuse de la dynamite ? Ou peut-être s'étaient-ils dégagés du fond vaseux du lac ? C'est ce qu'on ne saura sans doute jamais. Quoi qu'il en soit, l'action en fut foudroyante. On eut bien de la peine à retirer les corps ; les ouvriers tombaient les uns après les autres et l'un d'entre eux ne put être rappelé à la vie.

C. de Rham était estimé et aimé aussi bien de ses chefs que de ses subordonnés : les uns et les autres le pleurèrent. Il était marié et père de deux enfants. C'était un homme complet, maître dans sa spécialité, mais sachant en sortir : rien d'humain ne lui était étranger. C'était surtout un noble cœur et un beau caractère.